

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série M du Fonds valeur américaine Windsor Vanguard (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements Vanguard Canada Inc. au 1 888 552-5004 ou à l'adresse [info-canada@vanguard.com](mailto:info-canada@vanguard.com), ou visitez le [www.vanguard.ca](http://www.vanguard.ca).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

**BREF APERÇU**

Code du Fonds :	VIC302
Date de création de la série :	15 septembre 2025
Valeur totale du Fonds au 31 juillet 2025 :	165,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible car la série est nouveau.
Gestionnaire du Fonds :	Placements Vanguard Canada Inc.

Gestionnaire de portefeuille :	Placements Vanguard Canada Inc.
Sous-conseillers :	Wellington Management Canada ULC Pzena Investment Management, LLC Vanguard Global Advisers, LLC
Distributions :	Annuelles (revenu net et gains en capital nets)
Placement minimum :	Initial : 500 \$, ou 25 \$ pour les régimes de placement automatique; additionnel : 100 \$, ou 25 \$ pour les régimes de placement automatique

**DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

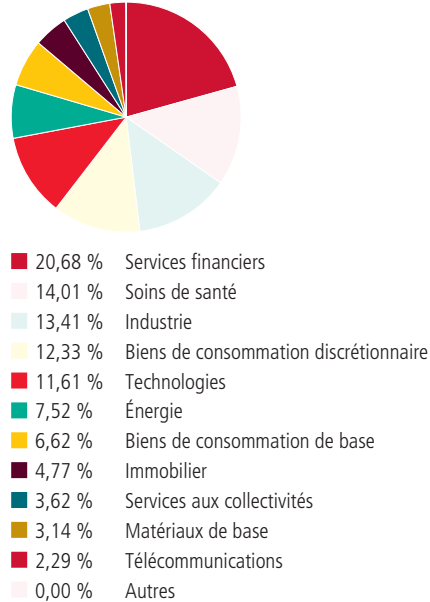
Le Fonds cherche à offrir une plus-value du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des sociétés à grande et à moyenne capitalisation situées aux États-Unis dont les actions sont considérées comme sous-évaluées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (31 juillet 2025)**

1. Wells Fargo & Co	2,6 %
2. Alphabet Inc	2,5 %
3. Tyson Foods Inc	1,5 %
4. Morgan Stanley	1,4 %
5. Raymond James Financial Inc	1,4 %
6. Chubb Ltd	1,3 %
7. MetLife Inc	1,3 %
8. Walt Disney Co/The	1,2 %
9. American Tower Corp	1,2 %
10. Dick's Sporting Goods Inc	1,2 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>15,6 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>130</b>

**Répartition des placements (31 juillet 2025)**



## QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés au Fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### NIVEAU DE RISQUE

Placements Vanguard Canada Inc. estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série M du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible car le série est nouveau.

### Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série M du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible car le série est nouveau.

### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série M sur le 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible car le série est nouveau.

### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série M du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible car le série est nouveau.

## À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent avoir une exposition à des titres étrangers en investissant dans des actions américaines et cherchent à obtenir une composante valeur pour leur portefeuille;
- envisagent un placement à long terme (au moins trois ans);
- ont une tolérance moyenne au risque.

### AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les parts de votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série M du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série M du Fonds.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série. Les frais de la série se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion de la série s'élèvent à 0,48 % de la valeur de la série. Parce que cette série du fonds est nouvelle, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

### Renseignements sur la commission de suivi

Placements Vanguard Canada Inc. ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série M du Fonds.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de service	La série M est offerte aux investisseurs ayant conclu une convention de gestion de placements discrétionnaire avec un courtier et qui investissent dans le cadre d'un programme de portefeuille modèle discrétionnaire offert par leur courtier, lequel a conclu une entente relative à la série M avec nous. Vous pourriez verser des frais directement à votre courtier pour ce produit.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Placements Vanguard Canada Inc. peut exiger des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au Fonds par le porteur de parts, de 1 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées ou échangées si ces parts sont rachetées ou échangées dans les 30 jours de leur date de souscription ou d'échange. Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas au rachat de parts de série M du Fonds effectué dans le cadre d'un rééquilibrage de portefeuille au sein d'un portefeuille modèle discrétionnaire géré par un courtier autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients.

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements Vanguard Canada Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Placements Vanguard Canada Inc.

Bay Adelaide Centre  
22, rue Adelaide Ouest  
Bureau 2500

Toronto (Ontario) M5H 4E3

Courriel : [info-canada@vanguard.com](mailto:info-canada@vanguard.com)

Site Web : [www.vanguard.ca](http://www.vanguard.ca)

Sans frais : 1 888 552-5004

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs.mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs.mobilieres.ca).